

Syndicat National des Journalistes

Périodiques (SPPMO)

Au 01 décembre 2002

Valeur du point Augmentation 1,00%
14,292 € 12,272 € 12,019 €

Fonctions	Coef.	1ère Cat.	2ème Cat.	3ème Cat.
Rédacteur en chef	185	2 644,02 €	2 270,32 €	2 223,52 €
Rédacteur en chef adjoint	160	2 286,72 €	1 963,52 €	1 923,04 €
Secrétaire général de rédaction	140	2 000,88 €	1 718,08 €	1 682,66 €
Rédacteur unique	133	1 900,84 €	1 632,18 €	1 598,53 €
Premier secrétaire de rédaction	133	1 900,84 €	1 632,18 €	1 598,53 €
Secrétaire de rédaction unique	133	1 900,84 €	1 632,18 €	1 598,53 €
Premier rédacteur graphiste	133	1 900,84 €	1 632,18 €	1 598,53 €
Chef de rubrique	133	1 900,84 €	1 632,18 €	1 598,53 €
Secrétaire de rédaction	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Rédacteur graphiste	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Reporter/Rewriter	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Reporter dessinateur	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Reporter photographe	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Rédacteur spécialisé	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Rédacteur	110	1 572,12 €	1 349,92 €	1 322,09 €
Stagiaires	100	1 429,20 €	1 227,20 €	1 201,90 €
Stagiaire				
Stagiaires du 13e au 24e mois	97	1 386,32 €	1 190,38 €	1 165,84 €
Stagiaires du 1er au 12e mois	94	1 343,45 €	1 153,57 €	1 129,79 €

(*) La durée du stage est d'un an pour ceux qui possèdent le diplôme de journaliste délivré par les écoles et centres de formation gérés par la profession.

1ère catégorie : périodique traitant indifféremment de tous sujets d'actualité, de grande information et de politique et visant l'ensemble du grand public.

2ème catégorie : périodique s'adressant également au grand public, mais ayant une spécialisation rédactionnelle dominante et permanente.

3ème catégorie : périodique et revue spécialisés s'adressant à un grand public moins.